



Ecole doctorale
des sciences économiques,
juridiques et de gestion
(ED 245)

29 septembre 2011
N°23

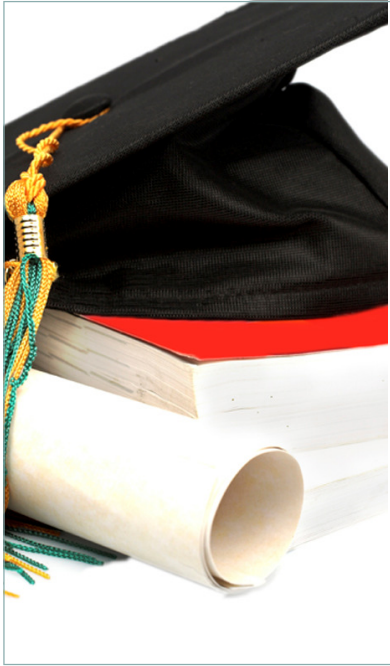
Lettre d'information

REMISE DES DIPLÔMES



DANS CE NUMÉRO

Remise des diplômes	2
Journée de rentrée	2
Contrats doctoraux	3
Séminaires d'Épistémologie ...	4
Colloque « Chine »	7
Colloque « Le système européen de protection des Droit de l'Homme face à l'intégration des Etats d'Europe de l'Est »	7
Inscription aux modules socio- professionnels	8
Bourses municipales doctorants 2011-2012	8
Complément au Diplôme : nou- velle procédure	9
Soutenances	10



REMISE DES DIPLÔMES

Comme l'an dernier, le Collège des Écoles Doctorales en collaboration avec le Pres Clermont Université organise une remise des diplômes. La cérémonie aura lieu :

Mardi 6 décembre 2011

Sont concernés les Docteurs qui ont soutenu entre le 1er décembre 2010 et le 6 décembre 2011.

JOURNÉE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE DOCTORALE

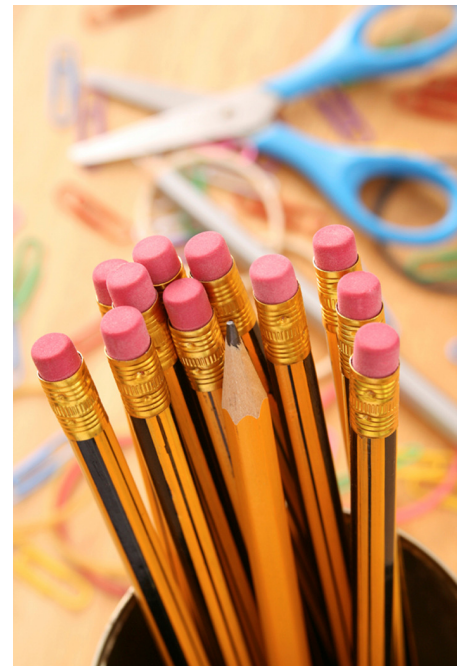
La journée de rentrée aura lieu :

**Lundi 7 novembre 2011
de 14h à 17h**

Faculté de Sciences économiques et de Gestion
Faculté de Droit et de Sciences Politiques

Salle des Actes

41 boulevard François Mitterrand





CONTRATS DOCTORAUX 2011-2012

Sciences de Gestion

- ⇒ **Bruno Ferreira**, « *L'impact verbal et non-conscient de la texture du packaging* », Pr Sonia Capelli.
- ⇒ **Guillaume Pijourlet**, « *L'utilisation et la pertinence des critères ESG dans la gestion d'un fonds commun de placement* », Pr. Mohammed Arouri.

Sciences Économiques :

- ⇒ **Samba Mbaye**, « *Déterminants – Impacts et gestion des flux de capitaux privés* », Pr M. Goujon et Pr P. Plane
- ⇒ **Youssef Kiendrebeogo**, « *Développement financier et exportations manufacturières* », Pr P. Plane et Pr A. Minea
- ⇒ **Moussé Ndoye Sow**, « *Endettement public, ciblage d'inflation et politique budgétaire* », Pr A. Minea et Pr J-L. Combes

Droit et Sciences Politiques :

- ⇒ **Barbara Gonçalves**, « *Les droits de l'Homme en prison* », Pr D. Turpin
- ⇒ **Fanny Brunel**, « *L'abstention du créancier : contribution à une étude générale du comportement du créancier* », M. J-F Riffard



SÉMINAIRES D'ÉPISTÉMOLOGIE COMPARÉE DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Ce cycle de séminaire est un projet pilote financé par le CNRS et plus particulièrement l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC). C'est un séminaire pluridisciplinaire mêlant des intervenants en sciences fondamentales et en sciences sociales, visant à mettre à jour les différences et les ressemblances dans la conception théorique de la communication scientifique dans les différents champs de la pensée scientifique. Ce cycle de séminaire a lieu depuis trois ans alternativement à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), à l'Institut de recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) campus des Cézeaux et au Centre d'Etude et de Recherches de Développement International (CERDI) au rythme d'une séance par mois. Cette année cinq séances sont ouvertes à l'école doctorale « Droit Economie Gestion ».

Objectif du séminaire :

La communication est souvent mal perçue par les chercheurs; dans le même temps, il s'agit d'une contrainte institutionnelle de plus en plus forte. C'est aussi le cœur même du métier de chercheur : pas de progression de la connaissance sans échange d'informations entre pairs, négociation avec les financeurs, publication des résultats. Dans une société qui a soif de transparence et qui se méfie du scientisme, à une époque où les controverses scientifiques sont de plus en plus nombreuses, le séminaire vise à s'interroger sur les apports et les limites de ce processus qui est au cœur de l'activité scientifique.

Partant du constat qu'il n'existe pas d'activités scientifiques sans communication, le séminaire veut, à travers une réflexion sur la communication scientifique, révéler les épistémologies des différentes disciplines et ainsi faire l'État des lieux des épistémologies (implicites ou explicites) vécues par chacun.

Notre but, dans ce séminaire est de faire communiquer des chercheurs venant d'horizons scientifiques très différents; il nous semble important non pas de produire de grands discours sur les avantages et inconvénients de telle ou telle épistémologie théorique, mais plus pragmatiquement de présenter un état des lieux objectif (et donc fortement conflictuel) de ce que c'est que l'épistémologie « vécue » dans chaque discipline, dans chaque laboratoire, équipe, individu.

Sous des apparences consensuelles ces « épistémologies vécues » cachent des « a priori » (dogmatiques, éthiques ou méthodologiques) et des « postures » philosophiques plus profondes (idéaliste, matérialiste ou pragmatique).

Les membres du groupe :

- ⇒ Eric Dacheux sciences de l'information et de la communication - LACC-Université BP
- ⇒ Christophe Duroure - météorologie - LAMP -Université BP
- ⇒ Alex Esbelin-MCF-mathématiques-LIMOS-Université BP
- ⇒ Julien Longhi - linguistique - Centre de Recherche Textes et Francophonies-Université de Cergy-Pontoise
- ⇒ Catherine Simonet- économie - CERDI - Université d'Auvergne
- ⇒ François Vazeille - physique - LPC - Université BP

Séminaires à venir:

Les séminaires se déroulent selon le plan suivant : 1h de présentation par les intervenants puis ouverture de la discussion à la salle.

22 septembre 2011 14h00-16h00

Titre : Peut-on encore sauver l'anglais dans la communication scientifique ?

Thème : Anglais et traduction en science

Lieu : la Maison des Sciences de l'Homme

Organisateur et animateur : Eric Dacheux eric.dacheux@univ-bpclermont.fr

Intervenants : Michaël Oustinoff (Maître de conférences à l'Institut du Monde Anglophone de l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle) et François Vazeille

Résumé : La très sérieuse British Academy elle-même s'en fait l'écho dans un récent rapport très alarmiste (2009) : les chercheurs britanniques commencent à être distancés par leurs homologues plurilingues à l'étranger, ce qui, à terme, met en péril la compétitivité du pays tout entier. La conclusion s'impose : l'anglais seul ne suffit plus. Comment éviter que l'anglais soit la première victime collatérale de son propre succès, c'est-à-dire du « globish » ? En un mot, comment communiquer et dans quelle(s) langue(s) ? Telle est la question centrale de ce séminaire où les deux intervenants défendront des points de vue opposés ce qui permettra de nourrir le débat avec la salle.

20 octobre 2011 14h00 -16h00

Titre : Théories sociologiques des sciences et communication en mathématiques

Thème : Intermittence

Lieu : Campus des Cézeaux, IREM (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) - Salle 1011 Bat. Maths Info

Organisateur : Alex Esbelin alex.Esbelin@math.univ-bpclermont.fr

Intervenants : Alex Esbelin (MCF-mathématiques-LIMOS) et P. Bourgne (MCF gestion, membre du groupe « communication et solidarité »)

Résumé : Présentation de modèles sociologiques des sciences. Analyse de pratiques de communication dans le champ des mathématiques et entre ce champ et les autres champs disciplinaires ou sociaux (à propos du terme intermittence).

24 novembre 2011 18h00-20h00

Thème : le partage des savoirs

Organisateurs : Eric Dacheux et Catherine Simonet cat.simonet@gmail.com

Invités pressentis (en attente de réponse) : Sylvie Blangy et Eric Dubreuil (anthropologues)

Résumé : Le but de ce séminaire est de penser la communication du chercheur avec des personnes détenant un savoir qu'il n'a pas. La place de la communication devient alors primordial puisque au cœur même de la démarche scientifique. C'est par celle-ci que le chercheur obtient les informations/données/connaissances nécessaires à son travail.

Note : Séminaire ouvert au public

Février 2012 14h00-16h00

Thème de la séance : Communiquer les savoirs à ceux qui n'ont pas le même niveau de connaissance (étudiants, stagiaires, doctorants, collègue de disciplines différentes, etc.).

Organisateur: Philippe Lachaume Philippe.lachaume@univ-bpclermont.fr

Mars 2012 14h00-16h00

Thème : la notion de loi dans différentes disciplines (Economie, Droit, Physique, Mathématiques)

Participation des doctorants :

Les doctorants souhaitant valider le module « épistémologie » devront assister à deux séminaires des cinq proposés. Ils devront pour cela s'inscrire auprès de Lina Lacroix aux séminaires de leur choix et valideront leur participation par un compte rendu critique écrit, libre sur le fond mais contraint sur la forme. Le compte rendu devra comprendre entre 1500 et 4500 signes et discuter les points structurants suivants :

- ⇒ Points forts et points faibles de la séance (fond et forme)*
- ⇒ Bilan pour sa discipline*
- ⇒ Grandes lignes retenues et perspectives*

Le compte rendu sera envoyé par le doctorant à l'organisateur de la séance à laquelle il a participé.



COLLOQUE « CHINE »

Le Cerdi-Idrec organise tous les 2 ans une conférence internationale de l'économie chinoise. La conférence attire des participants dans le monde entier pour aborder des questions économiques majeures . Le thème de cette huitième conférence est "de Nouveaux Défis pour l'Économie de la Chine" .

Cette année, celle-ci se déroulera le 20 et 21 octobre

Pour plus d'information : www.cerdi.org

COLLOQUE : LE SYSTÈME EUROPÉEN DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME FACE À L'INTÉGRATION DES ETATS D'EUROPE DE L'EST

Jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2011

Amphithéâtre Trudaine (Site Gergovia)
Faculté de Droit et de Science Politique de Clermont-Ferrand
41 Bd François Mitterrand - 63000 Clermont-Ferrand



INSCRIPTION AUX MODULES SOCIO- PROFESSIONNELS

Vous pourrez prochainement vous inscrire aux modules socio-professionnels sur le site du Collège des Écoles Doctorales :

www.ced-auvergne.fr

Vous y trouverez la liste des modules et une fiche d'inscription à retourner au secrétariat du Collège :

collegedesecolesdoctorales@clermont-universite.fr



BOURSES MUNICIPALES DOCTORANTS 2011-2012

La Ville de Clermont-Ferrand attribue chaque année 10 bourses doctorales municipales d'une valeur de 1500 €, afin de participer au financement des travaux des étudiants en fin de thèse et en situation matérielle difficile.

Le formulaire est à télécharger sur le site de l'école doctorale et à retourner par mail au secrétariat avant **jeudi 20 octobre à 12h00**.

COMPLÉMENT AU DIPLÔME :
NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES DOCTORANTS
CONTRACTUELS ET SALARIÉS



Sont concernés :

- ⇒ Les doctorants en Contrat à Durée Indéterminée
- ⇒ Les doctorants en Contrat à Durée Déterminée depuis plus de 6 mois

**Attention : cette exception ne s'adresse pas aux doctorants
ayant un contrat doctoral**

L'École Doctorale vous demande de valider les formations suivantes :

- ⇒ 3 journées transdisciplinaires (1 demi-journée/an)
- ⇒ La formation à la Bibliothèque « Diffusion, valorisation et constitution de la thèse »
- ⇒ Présentation des travaux

Afin de justifier de votre emploi, vous devrez fournir une copie de votre contrat de travail.

SOUTENANCES

Centre Michel de l'Hospital

- * Yves KINDA : 29 septembre

Centre de Recherches Clermontois en Gestion et Management :

- * Alain FRUGIER : 30 septembre

Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International :

- * Rohen D'AIGLEPIERRE : 4 octobre
- * Zhicheng LIANG : 10 octobre
- * Hélène EHRHART : 24 octobre
- * Émilie CALDEIRA : 24 octobre
- * Clémence VERGNE : 26 octobre
- * Sébastien MARCHAND : 27 octobre

Pour plus d'informations : www.u-clermont1.fr/ed245.html



L'École doctorale s'appuie sur des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'Université d'Auvergne-Clermont 1. L'École doctorale participe ainsi au renforcement d'une politique de site construite sur une thématique principale, claire et cohérente, le développement international, à forte visibilité scientifique tant au niveau national que mondial. L'École doctorale participe ainsi à la structuration d'un pôle de recherche d'excellence.

Dirigée par un directeur assisté d'un conseil, l'École Doctorale offre des formations utiles à la conduite d'un projet de recherche et à l'élaboration d'un projet professionnel. L'École doctorale a mis en place depuis 2010 un Complément au diplôme de doctorat, en relation avec le Collège des Ecoles Doctorales (Pres Clermont Université) et des unités et équipes de recherches, qui permet aux doctorants de bénéficier d'une formation transversale, disciplinaire et soucieuse de l'insertion professionnelle. Elle assure aussi une ouverture internationale.

POUR TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉCOLE DOCTORALE :



www.u-clermont1.fr/ed245.html

Cerdi—5ème étage
Bureau n°21
65 boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT –FERRAND
☎ : 04.73.17.74.09

Contact Rédaction de la Lettre d'information de l'École doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion :

Florent GARNIER : florent.garnier@u-clermont1.fr

Lina LACROIX : Lina.Lacroix@u-clermont1.fr